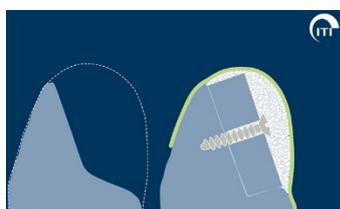


GREFFE OSSEUSE D'APPO- SITION



A retenir

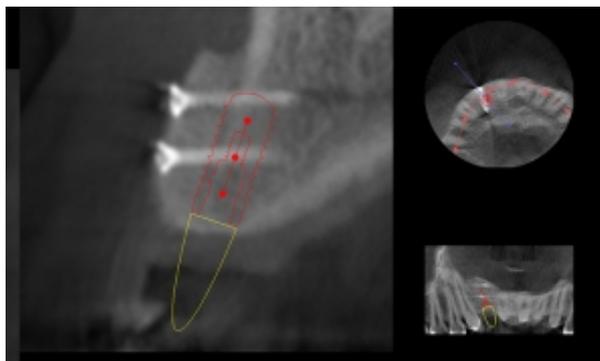
- **Technique de reconstruction des défauts osseux de volume important**
- **Indiquée pour la reconstruction osseuse en épaisseur avant mise en place d'implants dentaires**
- **Consiste à stabiliser un bloc osseux au niveau du site à reconstruire**
- **Période de cicatrisation de 4 à 6 mois**
- **Les blocs osseux utilisés peuvent provenir du patient lui-même ou de banque de tissus**

PRINCIPE

La greffe osseuse d'apposition est une technique de reconstruction des défauts osseux de volume important.

Elle est le plus souvent indiquée pour la reconstruction osseuse en épaisseur avant mise en place d'implants dentaires.

Elle est réalisée sous anesthésie locale et consiste à stabiliser un bloc osseux au niveau du site à reconstruire.



radiographie de greffe osseuse d'apposition

Après le décollement de la gencive, le bloc osseux est adapté puis stabilisé à l'aide de vis d'ostéosynthèse qui le solidarise à l'os de la mâchoire.

Une membrane de protection en collagène est mise en place sur le greffon dans certains cas.

La gencive est alors remplacée et suturée.

Une période de cicatrisation de 4 à 6 mois permet la cicatrisation osseuse entraînant la soudure du greffon sur le site greffé receveur.

La mise en place de l'implant dentaire est réalisée après la cicatrisation de la greffe. Les vis d'ostéosynthèse sont déposées lors de la mise en place de l'implant dentaire.

Une nouvelle période de cicatrisation de 2 mois permet l'ostéointégration de l'implant dentaire.

Il s'agit d'une technique validée par des études scientifiques depuis de nombreuses années.

Les blocs osseux utilisés peuvent provenir du patient lui-même (autogreffe) ou de banque de tissus (allogreffe).

Dans le cas des autogreffes, un prélèvement osseux est réalisé sur un site donneur buccal, le plus souvent au niveau des sites des dents de sagesse mandibulaires (mâchoire inférieure).

Les greffons provenant de banque de tissus font l'objet d'une traçabilité par le cabinet, un double vous sera fourni à l'issue de l'intervention.

Cabinet dentaire CPIA

38, Bd Jean Monnet - 44400 Rezé - Tél : 02 28 200 110

Les informations accessibles sur la présente fiche sont mises à la disposition des utilisateurs à titre purement indicatif. Les utilisateurs reconnaissent qu'ils en font usage sous leur seule responsabilité. En conséquence, le cabinet CPIA ne saurait voir sa responsabilité engagée à raison de tout préjudice, direct ou indirect, de quelque nature que ce soit, résultant pour tout ou partie de l'utilisation des informations et des réponses proposées via cette fiche-intervention.